

SUISSE – Essai de blé transgénique en débat

Par Christophe NOISETTE

Publié le 12/03/2003

L'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich (EPFZ) ne pourra pas réaliser d'essai en champ de blé transgénique. En effet, le tribunal fédéral a tranché, le 12 mars 2003, en faveur de Greenpeace contre l'EPFZ et cela pour des raisons de procédure. Il ne s'agit pas d'une interdiction mais d'une suspension d'autorisation. Or, cet essai venait de recevoir l'accord du Département fédéral suisse de l'environnement (DETEC) qui avait levé le refus prononcé par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEPF) en décembre 2001. Le DETEC reprochait à l'OFEPF de ne pas avoir appliqué le droit en vigueur mais d'avoir anticipé la future loi sur le génie génétique (Gen-Lex), pour rendre sa décision. L'Institut de biologie végétale de l'EPFZ avait prévu de planter 8 m² de blé transgénique contenant la protéine KP4 (« Killer protein ») sur une surface d'essai de 90 m² avec comme objectif de vérifier la résistance de ce blé au champignon de la carie du blé. Le blé transgénique développé par l'EPFZ contient en outre un gène de résistance à un antibiotique.

Adresse de cet article : https://infogm.org/article_journal/suisse-essai-de-ble-transgenique-en-debat/